

PACK DÉCOUVERTE

Un produit d'initiation et de découverte des activités subaquatiques

OBJECTIFS ET CONDITIONS DE PRATIQUE POUR LES PLONGEURS

- Le “pack-découverte” offre l'opportunité de s'initier aux différentes activités de plongée de la FFESSM, aussi bien en piscine qu'en milieu naturel.
- Il permet de donner goût aux activités de la FFESSM de manière ludique, sans licence ni visite médicale préalables, avec pour objectif le plaisir des sensations et de la découverte.
- Il permet de réaliser trois séances d'initiation (plongée scaphandre, apnée, randosub, etc...) encadrées dans l'espace 0 à 6 m.
- Il s'adresse à des publics débutants (si les activités proposées incluent de la plongée en scaphandre, l'âge minimum requis est de 8 ans).
- Il offre la possibilité de découvrir le milieu naturel avant de s'engager dans un cursus de formation conditionné par la délivrance de la licence Ffessm.

LIEUX DE PRATIQUE ET DE DELIVRANCE

Le “pack-découverte” est proposé dans les clubs fédéraux ou les Structures Commerciales Agréées (SCA) par la FFESSM, avec une pratique en milieux artificiel ou naturel.

CONDITIONS ADMINISTRATIVES

- L'acquisition du “pack découverte” est matérialisée par une carte.
- Le “pack découverte” permet de valider 3 séances d'activités subaquatiques au moyen d'un carnet de plongée spécifique, lequel pourra être ultérieurement incorporé au carnet de plongée FFESSM.

CONDITIONS TECHNIQUES A L'USAGE DES ENCADRANTS

Le “baptême de plongée en scaphandre”, peut être inclus dans le “pack-découverte”.

Les différentes séances d'activités subaquatiques incluses dans le “pack découverte” se déroulent dans la zone des 0 à 6 m et sont encadrées par une personne habilitée en fonction de l'activité proposée et de l'objectif (enseignement ou exploration), dans le respect du Code du sport.

Dans tous les cas, lorsqu'il s'agit d'enfants de 8 à 10 ans, la profondeur maximale d'évolution lors de la première immersion est de 2 mètres; elle est de 3 mètres lorsqu'il s'agit d'enfants de 10 à 14 ans.